

MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION DES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 5 MAI 2026

Les actionnaires de la société Kaufman & Broad SA sont invités à participer à l'Assemblée Générale mixte ordinaire et extraordinaire de la société qui se tiendra le :

5 mai 2026 à 9 h00

Au siège social de la société
17, Quai du Président Paul Doumer à Courbevoie (92400)

L'avis préalable comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 27 mars 2026 (et l'avis rectificatif le 1^{er} avril 2026) et l'avis de convocation sera publié au BALO le 17 avril 2026 et dans le journal d'annonces légales affiches-parisiennes.fr le 17 avril 2026. Les modalités de participation et de vote à cette assemblée figurent dans ces deux avis.

Les documents et renseignements préparatoires relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires et peuvent être consultés sur le site Internet de la Société à l'adresse www.kaufmanbroad.fr dans la rubrique « Assemblée Générale », selon les dispositions légales et réglementaires applicables.

Ce communiqué est disponible sur le site www.kaufmanbroad.fr

Contacts

Directeur Général Finances

Bruno Coche - 01 41 43 44 73 / infos-invest@ketb.com

Relations presse

Primatice : Thomas de Climens - 06 78 12 97 95 / thomasdeclimens@primatice.fr

Kaufman & Broad : Emmeline Cacitti - 06 72 42 66 24 / ecacitti@ketb.com

À propos de KAUFMAN & BROAD

Aménageur et ensemblier urbain, le groupe Kaufman & Broad travaille aux côtés et au service des collectivités territoriales et de ses clients. A travers ses différentes filiales, le groupe propose une expertise complète et 55 ans d'expérience dans la construction d'immeubles de logements, de maisons individuelles, de résidences gérées (étudiants et seniors), de commerces, de plateformes logistiques et d'immeubles de bureaux.

Les collaborateurs du groupe portent et partagent la conviction que Bâtir, c'est agir ! Agir pour l'humain en favorisant la santé et le vivre ensemble, agir pour la ville en participant à son attractivité et son développement, et agir pour la planète en diminuant chaque jour l'empreinte carbone de la construction et de l'usage des bâtiments.

L'ensemble des opérations développées par le groupe participe ainsi positivement à la transition écologique et innove pour créer une ville plus vertueuse.

Pour plus d'informations : www.kaufmanbroad.fr

Le Document d'Enregistrement Universel de Kaufman & Broad a été déposé le 27 mars 2026 auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») sous le numéro D.26-0156. Il est disponible sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Kaufman & Broad (www.kaufmanbroad.fr). Il contient une description détaillée de l'activité, des résultats et des perspectives de Kaufman & Broad ainsi que des facteurs de risques associés. Kaufman & Broad attire notamment l'attention sur les facteurs de risques décrits au chapitre 4 du Document d'Enregistrement Universel. La concrétisation d'un ou plusieurs de ces risques peut avoir un effet défavorable significatif sur les activités, le patrimoine, la situation financière, les résultats ou les perspectives du groupe Kaufman & Broad, ainsi que sur le prix de marché des actions Kaufman & Broad.

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de vente ou un offre de souscription ou comme destiné à solliciter un ordre d'achat ou de souscription dans un quelconque pays